

RAPPORT N° 554 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 26 JUILLET 2026

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période allant du 18 au 25 juillet 2026. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, deux (2) adolescents ont été tués à la suite de l'explosion d'une grenade dans la province de Burunga.

1. Violation du droit à la vie

- Le jeudi 23 juillet 2026, aux environs de 13 heures, deux frères, John Kelly Nkurunziza, âgé de 17 ans, et Audry Irangabiye, âgé de 14 ans, ont perdu la vie à la suite de l'explosion d'une grenade qu'ils manipulaient au domicile de leurs parents, situé au quartier de Birongozi, dans la commune de Rutana, en province de Burunga. Alors que l'un des frères est décédé immédiatement, l'autre a succombé à ses blessures après son admission au service des urgences de l'hôpital de Rutana.

Selon des témoins oculaires, des policiers intervenus sur les lieux du drame ont découvert deux flaques de sang coagulé, un marteau et l'anneau de la goupille de sécurité d'une grenade derrière l'entrée arrière de la maison de leurs parents, Ildephonse Nkurunziza, un policier en fonction au commissariat de police de Nyanza, dans la même province de Burunga, et Alice Nshimirimana.

SOS-Torture Burundi appelle l'Inspection générale de la Police Nationale du Burundi (PNB) à donner des instructions claires sur le port, l'usage et la conservation des équipements et des armements de la police.

L'organisation demande l'ouverture d'une enquête immédiate, indépendante, impartiale et approfondie afin d'établir l'origine de cette grenade et de traduire cet agent de police en justice, conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.